

Motion 1759

concernant l'insécurité liée au trafic et à la consommation de drogue sur la voie publique

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant:

- la pétition 1550 « Pour que l'accès aux pontons soit réservé aux ayants droits » ;
- la pétition 1565 « Contre le trafic de drogue dans le quartier des Eaux-Vives » ;
- la pétition 1597 « Préau de l'école des Vollandes » ;
- la pétition 1612 « Concernant le local d'injection Quai 9 » ;
- la pétition 1617 « Concernant la sécurité dans le quartier de la Servette » ;
- les préoccupations et le sentiment croissant d'insécurité exprimés par les différents pétitionnaires face à une scène de la drogue de plus en plus visible,

invite le Conseil d'Etat

- à lui exposer les actions entreprises actuellement pour lutter contre le trafic de drogue ;
- à lui soumettre une évaluation de ces différentes actions, et notamment de la mise en œuvre de la Task Force Drogue ;
- à proposer rapidement des mesures répondant aux inquiétudes de la population.